

■ Molière, *George Dandin*, acte II, scène 2 (1668)

Un an après *Le Tartuffe*, Molière s'en prend encore à ses pieux ennemis avec *Dom Juan* : à l'acte V de sa pièce, il dénonce leur hypocrisie en mettant en scène le repentir feint de son personnage qui, grâce au masque de la dévotion, entend continuer de déroger en paix aux engagements qu'on lui réclame. Mais la sanction ne tarde pas à tomber sur Molière : la pièce est interdite quelques semaines seulement après la première représentation. En 1666, le dramaturge exprime son amertume dans *Le Misanthrope*, pièce dans laquelle il évoque la victoire de la complaisance sociale sur la vertu de la sincérité, avant d'abandonner cette voie délicate pour lui préférer des comédies-ballets et des farces « inoffensives », au nombre desquelles on trouve *George Dandin*. Molière ne s'attaque plus à une institution publique mais à ceux dont il n'a pas à craindre les représailles.

Le paysan George Dandin a épousé la fille d'un gentilhomme, qui n'a vu en lui que sa fortune et qui le méprise au plus haut point. Elle ne cesse de lui jouer des mauvais tours. Représentée à l'occasion du Grand divertissement royal de Versailles, cette comédie en trois actes s'apparente à la farce par sa structure (chacun des actes correspond à une espièglerie faite à Dandin), par le comique de mots qu'elle emploie (Angélique est la fille de Monsieur Sotenville) et par le comique de gestes auquel elle recourt (« vous n'avez que faire de hocher la tête, et de me faire la grimace », se plaint George Dandin, qui se croit le destinataire des sourires d'Angélique). Toutefois, elle tient de la comédie de mœurs et de caractère par sa satire lucide de la société de son temps, au travers d'un personnage dont les ambitions sont tournées en ridicule.

GEORGE DANDIN. – Non, non, on ne m'abuse pas avec tant de facilité, et je ne suis que trop certain que le rapport que l'on m'a fait est véritable. J'ai de meilleurs yeux qu'on ne pense, et votre galimatias¹ ne m'a point tantôt ébloui.

1. *Galimatias* : discours confus.

5 CLITANDRE, *au fond du théâtre*. – Ah ! la voilà ; mais le mari est avec elle.

GEORGE DANDIN. – Au travers de toutes vos grimaces, j'ai vu la vérité de ce que l'on m'a dit, et le peu de respect que vous avez pour le nœud¹ qui nous joint. (*Clitandre et Angélique se saluent.*) Mon Dieu ! laissez là votre révérence, ce n'est pas de ces sortes de respect dont je vous parle, et vous n'avez que faire de vous moquer.

ANGÉLIQUE. – Moi, me moquer ! En aucune façon.

GEORGE DANDIN. – Je sais votre pensée, et connais... (*Clitandre et Angélique se resaluent.*) Encore ? ah ! ne raillons pas davantage ! Je n'ignore pas qu'à cause de votre noblesse vous me tenez fort au-dessous de vous, et le respect que je vous veux dire ne regarde point ma personne : j'entends parler de celui que vous devez à des nœuds aussi vénérables que le sont ceux du mariage. (*Angélique fait signe à Clitandre.*) Il ne faut point lever les épaules, et je ne dis point de sottises.

ANGÉLIQUE. – Qui songe à lever les épaules ?

GEORGE DANDIN. – Mon Dieu ! nous voyons clair. Je vous dis encore une fois que le mariage est une chaîne à laquelle on doit porter toute sorte de respect, et que c'est fort mal fait à vous d'en user comme vous faites. Oui, oui, mal fait à vous ; et vous n'avez que faire de hocher la tête, et de me faire la grimace.

ANGÉLIQUE. – Moi ! je ne sais ce que vous voulez dire.

30 GEORGE DANDIN. – Je le sais fort bien, moi ; et vos mépris me sont connus. Si je ne suis pas né noble, au moins suis-je d'une race où il n'y a point de reproche ; et la famille des Dandins...

CLITANDRE, *derrière Angélique, sans être aperçu de Dandin*. – Un moment d'entretien.

35 GEORGE DANDIN. – Eh ?

ANGÉLIQUE. – Quoi ? je ne dis mot.

1. *Nœud* : lien, mariage.

GEORGE DANDIN *tourne autour de sa femme, et Clitandre se retire en faisant une grande révérence à George Dandin.* – Le voilà qui vient rôder autour de vous.

40 ANGÉLIQUE. – Hé bien, est-ce ma faute ? Que voulez-vous que j'y fasse ?

GEORGE DANDIN. – Je veux que vous y fassiez ce que fait une femme qui ne veut plaire qu'à son mari. Quoi qu'on en puisse dire, les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien.
45 Il y a un certain air doucereux qui les attire, ainsi que le miel fait les mouches ; et les honnêtes femmes ont des manières qui les savent chasser d'abord.

ANGÉLIQUE. – Moi, les chasser ? et par quelle raison ? Je ne me scandalise point qu'on me trouve bien faite, et cela me fait
50 du plaisir.

GEORGE DANDIN. – Oui. Mais quel personnage voulez-vous que joue un mari pendant cette galanterie¹ ?

ANGÉLIQUE. – Le personnage d'un honnête homme qui est bien aise de voir sa femme considérée.

55 GEORGE DANDIN. – Je suis votre valet. Ce n'est pas là mon compte, et les Dandins ne sont point accoutumés à cette mode-là.

ANGÉLIQUE. – Oh ! les Dandins s'y accoutumeront s'ils veulent. Car pour moi, je vous déclare que mon dessein n'est pas de renoncer au monde, et de m'enterrer toute vive dans un mari.
60 Comment ? parce qu'un homme s'avise de nous épouser, il faut d'abord que toutes choses soient finies pour nous, et que nous rompions tout commerce² avec les vivants ? C'est une chose merveilleuse que cette tyrannie de Messieurs les maris, et je les trouve bons de vouloir qu'on soit morte à tous les divertissements, et qu'on ne vive que pour eux. Je me moque
65 de cela, et ne veux point mourir si jeune.

1. *Galanterie* : scène de séduction.

2. *Tout commerce* : toute relation.

GEORGE DANDIN. – C'est ainsi que vous satisfaites aux engagements de la foi que vous m'avez donnée publiquement ?

70 ANGÉLIQUE. – Moi ? je ne vous l'ai point donnée de bon cœur, et vous me l'avez arrachée. M'avez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement, et si je voulais bien de vous ? Vous n'avez consulté, pour cela, que mon père et ma mère ; ce sont eux proprement qui vous ont épousé, et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que
75 l'on pourra vous faire. Pour moi, qui ne vous ai point dit de vous marier avec moi, et que vous avez prise sans consulter mes sentiments, je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos volontés ; et je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse, prendre les douces libertés que l'âge me permet, voir un peu le
80 beau monde, et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. Préparez-vous-y, pour votre punition, et rendez grâce au Ciel de ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis.

GEORGE DANDIN. – Oui ! c'est ainsi que vous le prenez ? Je suis
85 votre mari, et je vous dis que je n'entends pas cela.

ANGÉLIQUE. – Moi je suis votre femme, et je vous dis que je l'entends.

90 GEORGE DANDIN. – Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et le mettre en état de ne plaire de sa vie aux diseurs de fleurettes¹. Ah ! allons, George Dandin ; je ne pourrais me retenir, et il vaut mieux quitter la place.

George Dandin, GF-Flammarion, coll. « Étonnants Classiques », 2001.

1. *Diseurs de fleurettes* : galants qui font la cour aux femmes avec de belles paroles.